

DEUX CENT VINGT-HUITIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Jeudi 18 décembre 2025
Siège social et vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

par vidéoconférence : D. Coughlin, A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud,
M. Lorek, M. Lovenuk, V. Mauro, V. McCullough, S. Payeur, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Élèves conseillers : H. Bak, I. Belda-Wright

Administration : R. Brunelle Crupi, A. Debruyne, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque, M.-F.
Tousignant, G. Beauce

Invités : Jessica Dion, associée de la firme Baker Tilly
Pape Sy, direction de l'École St-Joseph

1. APPEL DES MEMBRES

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidence, Conseillère Gleeson, débute la réunion à 17 h 30 avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

Résolution n°228-01 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non autorisée de Conseiller Pelletier à la réunion du 18 décembre 2025.

Adoptée

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

1.3 Assermentation

Mme Mireille Major-Levesque mène la déclaration solennelle et le serment d'allégeance. Conseillère Coughlin prête serment et signe sa déclaration en vertu de l'article 2019 (1) de la *Loi sur l'éducation*.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°228-02 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Perreault

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 228^e réunion régulière, tenue le 18 décembre 2025, tel que modifié : remettre le point 7.1.1 au huis clos au point 12-1.1.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

4.1 Deux cent vingt-septième réunion régulière du 15 novembre 2025

Résolution n°228-03 proposée par Conseillère McCullough, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 227^e réunion régulière tenue le 15 novembre 2025, tel que présenté.

Adoptée

4.2 Cinquante-septième réunion extraordinaire du 10 décembre 2025

Résolution n°228-04 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 57^e réunion extraordinaire tenue le 10 décembre 2025, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Mme Jessica Dion, associée de la firme Baker Tilly, présente les états financiers 2024-2025.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidence

7.1.1 CA de l'AFOCSC

Ce sujet est déplacé au huis clos.

7.2 Rapport des élèves conseillers

7.2.1 Rapport d'activités

Les élèves conseillers, Hayden Bak et Isabella Belda-Wright, présentent un rapport des activités

ayant eu lieu à l'ÉSC de La Vérendrye et l'ÉSC des Satellites depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3 Rapports de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des sorties éducatives

Mme Major-Levesque présente le rapport des sorties éducatives approuvées par la direction de l'éducation depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.2 Présentation des écoles – École St-Joseph

Mme Marie-France Tousignant, surintendance de l'éducation, accueille M. Pape Sy, direction de l'école St-Joseph. M. Sy fait une présentation sur l'implication communautaire de l'école. Il souligne l'engagement du conseil d'école, du Centre francophone ainsi que de la *Catholic Women's League* (CWL).

À l'initiative du conseil d'école, des parents bénévoles offrent un dîner chaud le dernier vendredi de chaque mois; les élèves participent au choix du menu par le biais d'un sondage et les parents assurent la préparation et le service. Les parents s'impliquent également en accompagnant les élèves lors des compétitions. Cette année, le partenariat avec le Centre francophone a été renforcé, notamment par la tenue d'activités mensuelles, ainsi que par les programmes PassepART et Vice-versa. Un nouveau partenariat a aussi été établi avec la CWL, dirigée par Mme Lynn Olenik, dont l'objectif est d'animer des chapelets, de préparer des liturgies thématiques, d'offrir des études religieuses et de proposer diverses activités manuelles.

7.3.3 Plan de la réussite des élèves 2025-2026

Mme Monia Lalande, surintendance de l'éducation, présente le Plan de la réussite des élèves (PRÉ) 2024-2025, en vigueur depuis 2023-2024 et actuellement dans la troisième année de son cycle. Le PRÉ repose sur trois priorités : l'amélioration des résultats en littératie et en mathématiques, la préparation à la réussite, ainsi que l'engagement et le bien-être des élèves.

7.3.4 Résultats de l'OQRE

Mme Lalande présente les résultats pour l'année scolaire 2024-2025.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (CCES)

Conseillère Desbiens présente les rapports des réunions du CCES qui se sont tenues les 6 octobre et 10 novembre 2025.

Résolution n°228-05 proposée par Conseiller Desbiens, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive les rapports du Comité consultatif de l'éducation spécialisée, tels que présentés.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Conseillère Gleeson présente le rapport de la réunion du comité de participation des parents du 9 décembre 2025.

Résolution n°228-06 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité de participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

8.7 Comité de démarchage politique

Néant.

8.8 Comité des finances

Conseiller Deschatelets présente le rapport de la réunion du comité des finances du 8 décembre 2025.

Résolution n°228-07 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des finances, tel que présenté.

Adoptée

8.9 Comité responsable de l'évaluation de la direction de l'éducation

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Budget révisé 2025-2026

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, présente le budget révisé 2025-2026.

Résolution n°228-08 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le budget révisé 2025-2026, tel que présenté.

Adoptée

9.2 Budget révisé des conseillers scolaires 2025-2026

Mme Ebert présente le budget révisé des conseillers scolaires 2025-2026.

Résolution n°228-09 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Mauro

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le budget révisé des conseillers scolaires 2025-2026, tel que présenté.

Adoptée

9.3 Rapport de l'état des dépenses

Mme Ebert présente le rapport de l'état des dépenses au 31 octobre 2025.

Résolution n°228-10 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte le rapport de l'état des dépenses au 31 octobre 2025, tel que présenté.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 Revue de presse

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°228-11 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lorek

QUE Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

*Rapport de la présidence
Administration
Finances et immobilisations
Ressources humaines
Questions des membres*

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°228-CP09 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°228-CP01 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport des vérificateurs externes et approuve les états financiers pour l'année scolaire 2024-2025, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°228-CP02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport de conformité du conseil scolaire de district pour l'exercice prenant fin le 31 août 2025, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°228-CP03 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité de vérification, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°228-CP04 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales confirme l'utilisation des 108 796 \$ réservés au projet d'équité interne, tel qu'approuvé sous la résolution n° 213-10, et procède à l'élimination de cette réserve.

Adoptée

Résolution n°228-CP05 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Perreault

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'utilisation d'un montant de 185 318 \$ provenant de la réserve « LV agrandissement (café/classes) », créée sous la résolution n° 181-CP13, afin de financer les dépenses préparatoires encourus dans le cadre du projet d'agrandissement de l'École secondaire catholique de La Vérendrye.

Adoptée

Résolution n°228-CP06 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Perreault

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la réaffectation du solde de la réserve « LV agrandissement (café/classes) » afin qu'elle devienne la « Réserve – Projets d'immobilisations scolaires » et qu'elle puisse soutenir de futurs projets d'immobilisations dans l'ensemble des écoles du Conseil.

Adoptée

Résolution n°228-CP07 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel n° RH 2025-2026 : 05, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°228-CP08 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport n° RH 2025-2026 portant sur la modification de la dotation du personnel de soutien au campus de Nakina de l'école secondaire catholique des Satellites, par la réduction de 1,00 ETP au poste d'aide enseignant(e), tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°228-12 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Perreault

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

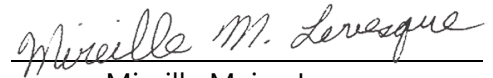
Résolution n°228-13 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Payeur

QUE la séance de la 228^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 18 décembre 2025, soit levée à 19 h 41.



Claudette Gleeson
Présidence

Adoptée



Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation

/gb